



CONTRAT DE PROJET ETAT-REGION 2007-2013

PROGRAMME « POISSONS MIGRATEURS »

ANNEE 2013

INTITULE DE L'ACTION : Travaux - Restauration de la libre circulation sur le barrage de Tréauray sur le Loc'h (Réfection ascenseur - Passe à anguille et Installation d'un système de vidéocomptage et de piègeage pour l'anguille)

BASSIN VERSANT : Loc'h
DEPARTEMENT : 56
COMMUNES : Brec'h et Pluneret

Maitre d'ouvrage : Eau du Morbihan

1. LE CONTEXTE

Le barrage de Tréauray a été construit en 1959, avec un plan d'eau réhaussé d'un mètre en 1972. C'est un barrage en béton à contreforts et voûtes multiples. Il est situé sur la rivière Le Loc'h, créant une retenue de 22 ha et de 770 000 m³. Son bassin versant est de 200 km².

Sa hauteur maximale par rapport au terrain naturel est d'environ 8 m. Il est constitué de 10 voûtes de largeur 8,50 m s'appuyant sur des contreforts d'épaisseur 0,50 m. La cote de retenue normale est à 19,30 m NGF. Il relève de la classe C en application de l'article R.214-112 du code de l'environnement.

Le Loch était une rivière classée au titre de l'article L.432-6 du code de l'environnement depuis 1995. Il figure désormais en listes 1 et 2 au titre de l'article L.214-17. Le barrage de Tréauray est classé au titre du Grenelle concernant la restauration de la continuité écologique.

Un ascenseur à poissons a été construit en 1984. Il a cessé de fonctionner en 2008. Il était conçu uniquement pour les salmonidés. En accord avec les services de la police de l'eau, il a été convenu de rénover l'ascenseur à poissons, de réaliser une passe à anguilles et d'installer un système de vidéo-comptage et de vidéo-surveillance.

2. LE FINANCEMENT DU PROJET

Montant total de l'opération : **TOTAL de 132 000 € HT**

- Réfection et amélioration de l'ascenseur à poissons existant, mesure du débit réservé : 76 520 €
- Fourniture et pose d'une passe à anguilles avec système de piègeage : 34 435 €
- Installation d'un système de vidéosurveillance et d'enregistrement : 6 750 €
- Frais de maîtrise d'œuvre : 14 295 €

Plan de financement :

- Agence de l'eau (50 %) : 66 000 €
- Europe (FEDER) (30 %) : 39 600 €
- Autofinancement Eau du Morbihan (20 %) : 26 400 €

3. LE CONTENU ET LE DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés au printemps et à l'été 2013. Les entreprises titulaires des travaux étaient :

- LOT 1 (réfection et amélioration de l'ascenseur à poisson existant) et LOT 2 (fourniture et mise en place de la passe à anguilles) : LE DU Industrie (Plouagat) ;
- LOT 3 (installation d'un système de vidéo surveillance et d'enregistrement) : JPG Sécurité (Nantes)

Les études préliminaires et la maîtrise d'œuvre a été assurée par FISH PASS (Laillé).



Barrage de Tréauray sur le Loc'h avant travaux ; installation des rampes à anguilles par cordistes (Source : Eau du Morbihan)



Passe à anguilles, dispositif de piégeage et ascenseur après travaux (Source : Eau du Morbihan)

Un comptage des anguilles par la passe en fonction piégeage a été réalisé d'avril à juillet 2014 : près de 2500 anguilles de toutes tailles sont montées par la passe, ce qui montre l'efficacité du système mis en œuvre.